



SAINT-18 CYPRIEN

Magazine municipal d'informations

JUILLET/AOÛT 2020

DOSSIER : Nouvelle équipe, innovation et continuité • Priorités de début de mandat // **ACTUALITÉS** : Bravo et merci à nos commerçants et artisans • Début de fouilles fructueux à Villerase // **TRAVAUX** : Le baladoir // **ÉCONOMIE** : Le point sur la fibre optique //



Nouvelle équipe

Innovation et continuité

Saint-Cyprien

MON COMMERÇANT PREND SOIN DE MOI



Sommaire

4/5/6/7 ■ ACTUALITÉS

- Bravo et merci à nos commerçants et artisans
- "Je passe mon APER en ligne !"
- Début de fouilles fructueuses à Villerase

8/9/10/11/12/13 ■ DOSSIER

- Nouvelle équipe, innovation et continuité

14 ■ ÉCONOMIE

- Amorcer une relance durable et compétitive

15 ■ TRAVAUX

- Baladoir
- Dragage du port

16 ■ CADRE DE VIE

- Le permis de végétaliser prend forme !

17 ■ QUALITÉ DE VIE

- Le réseau des délégués de quartiers monte en puissance

18 ■ ÉCONOMIE

- Le point sur la fibre optique

19 ■ LOISIRS

- Promenons-nous...

20 ■ EXPRESSION LIBRE

21 ■ CATALANITÉ

- Oui à la langue et à la culture catalanes !

22/23 ■ NOUVELLES ENSEIGNES



Merci à tous !

La crise sanitaire nous a obligés à modifier nos comportements pour nous protéger collectivement tout en faisant en sorte que la vie continue. Nous y sommes parvenus. Nombre de nos agents ont continué à travailler

pour que les services essentiels à la population soient assurés : ramassage des déchets, propreté, aide ménagère et portage des repas aux aînés, accueil des enfants des personnels soignants dans les écoles, distribution de masques...

Nos commerces alimentaires se sont organisés immédiatement pour proposer de la livraison à domicile malgré les contraintes – lourdes – qui leur étaient imposées. Les bénévoles de nombreuses associations, rejoints par des habitants de tous les quartiers, sont allés au-devant des personnes vulnérables pour les aider à faire leurs courses, à aller chercher leurs médicaments... Un élan de solidarité sans pareil est né. Je vous en suis infiniment reconnaissant et vous en remercie du fond du cœur.

La vie reprend progressivement son cours, même si nous devons continuer à nous protéger. Nos cafés, nos restaurants et les commerces qui avaient dû fermer retrouvent leurs clients. Nos entreprises, hôtels, campings et activités de loisirs ont repris eux aussi du service. Les travaux que nous avions engagés avant le confinement, notamment au baladoir, se poursuivent.

Je vous laisse découvrir dans ce magazine un panorama de l'actualité de notre commune de ces derniers mois bien particuliers. Vous y découvrirez aussi la composition de la nouvelle équipe municipale, à laquelle vous avez renouvelé votre confiance, et les premières actions de ce nouveau mandat que nous plaçons sous le signe de la force, de la solidarité et du bien-vivre à Saint-Cyprien.

Bonne lecture et surtout, prenez soin de vous !

Thierry Del Poso

Maire de Saint-Cyprien

Président de la Communauté de communes Sud Roussillon

Conseiller départemental



Ville de Saint-Cyprien

Hôtel de ville - Place Desnoyer - 66750 Saint-Cyprien
Tel. 04 68 37 68 00 - contact@mairie-saint-cyprien.com

Directeur de la publication : Thierry Del Poso

Rédaction : Service communication de la Ville

Photos : Service communication de la Ville

Maquette : Service communication de la Ville

Dépôt légal : Février 2016

Retrouvez et téléchargez tous les magazines municipaux de Saint-Cyprien sur :

www.mairie-saint-cyprien.com



Papier recyclé



Merci à nos commerçants et artisans !!! Ils aiment Saint-Cyprien et les Cypriannais. Ils l'ont prouvé !

Face à l'annonce du confinement, tombée, le 16 mars, comme un couperet, les commerçants de Saint-Cyprien autorisés à rester ouverts ont réagi "au quart de tour" et mis en place, en quelques jours, des services adaptés aux besoins de la population.

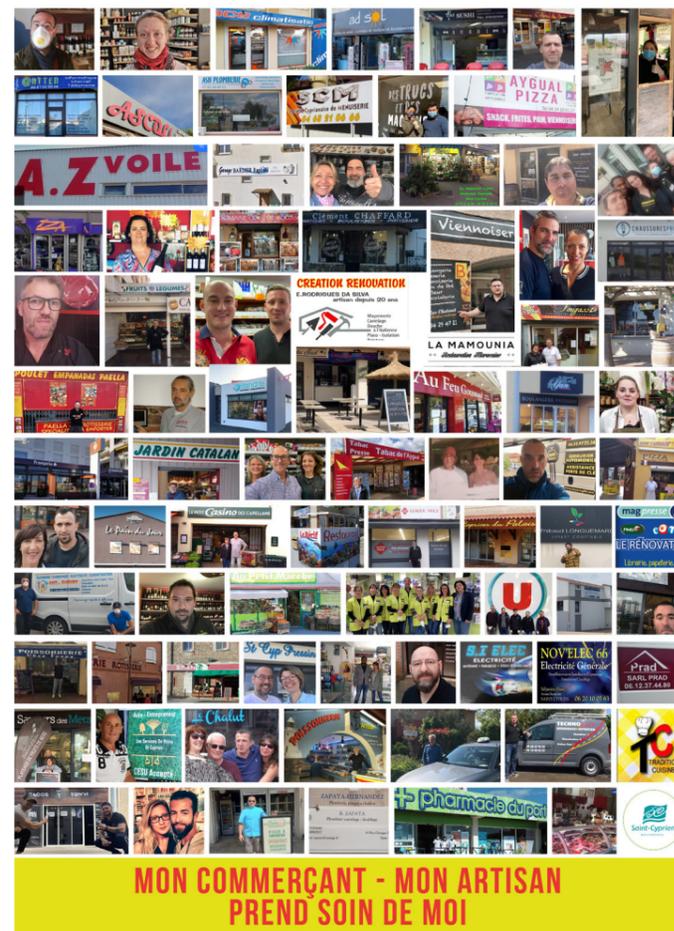
La plupart se sont mis aux livraisons. Boulangers, épiciers-primeurs, bouchers, diffuseurs de presse... se sont réorganisés à la vitesse grand V, modifiant leurs horaires et proposant des services supplémentaires. Les restaurateurs qui en ont eu la possibilité se sont mis au diapason en proposant de la restauration à domicile, dans le respect bien sûr des consignes sanitaires.

Des services ô combien utiles, qui ont été très largement appréciés et qui, au-delà de l'approvisionnement des habitants en produits indispensables, ont contribué à maintenir le lien avec les personnes les plus fragiles ou isolées.

La Ville au cœur de l'info

Pour vous accompagner pendant le confinement, la mairie de Saint-Cyprien a mobilisé tous ses outils de communication : messages quotidiens sur le site et sur la page Facebook de la ville, annonces vidéo régulières, points hebdomadaires complets via des interventions du Maire et des acteurs du secteur sur TVCAT (reprises sur le site et sur la page Facebook de Saint-Cyprien).

Une grande campagne publicitaire intitulée "Saint-Cyprien, ils comptent sur nous", avec les photos de tous les commerçants ouverts, a été diffusée sur les panneaux publicitaires du village et de la plage, ainsi que dans le quotidien l'Indépendant.



Personnes fragiles, rapprochez-vous du CCAS !

L'intervention des services sociaux de la commune est et sera d'autant plus efficace que les personnes fragiles et/ou isolées sont identifiées.

Si vous êtes dans cette situation (âgé, fragile ou handicapé) ou si vous aidez vous-même une personne malade ou vulnérable, faites-vous connaître du CCAS (Centre communal d'Action sociale). Un simple appel au 04 68 37 68 23 suffit. L'un de vos proches, enfant ou ami, peut aussi se charger de cette démarche à votre place.

Vous serez alors inscrit(e) au répertoire du CCAS, qui permet aux services sociaux, en cas de crise sanitaire ou d'intempéries, notamment en période de canicule, de contacter un à un les habitants qui se sont fait enregistrer pour s'assurer qu'ils n'ont besoin de rien et leur apporter de l'aide si nécessaire.

Alors n'hésitez pas, contactez le 04 68 37 68 23.

Fabrication de masques Merci et bravo Monsieur Elezam !



C'est grâce à lui en grande partie que la commune de Saint-Cyprien a pu s'approvisionner en masques au moment où ils faisaient le plus défaut sur le territoire français...

Si la commune a pu se procurer les masques qui ont été distribués à la population, c'est grâce à lui et à la réactivité de ses salariés. Lorsque le confinement a été déclaré, il n'a pas hésité en effet à reconvertir son atelier de décoration textile dans la fabrication de masques grand public et de blouses pour les soignants. Ce Cypriannais a pu ainsi fournir à la commune, en des temps records, une grande partie des masques dont elle avait besoin. Il en a même offert 300 pour les enfants. Une initiative généreuse et utile, qui a permis à l'entreprise et à ses 10 collaborateurs de rester en activité...

Depuis, l'Atelier artisanal de couture, basé à Toulouges, a repris son activité habituelle, la confection de décors textiles (rideaux, couvre-lits, coussins, fauteuils d'intérieur et de jardin, transats...). Ses clients, professionnels de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air, résidences de vacances, clubs de plages... de la France entière mais aussi d'Espagne et d'Italie, font de nouveau et plus que jamais appel à ses services. Les plus beaux clubs de plages de Saint-Cyprien, tout comme ceux de Canet, Toreille, Sainte-Marie et bien d'autres, lui confient leur déco. Encore merci et bravo !

Distribution de masques

La mairie a procédé à la distribution de masques dès qu'ils ont été livrés, début mai. Cette distribution s'est faite en deux temps, dans les boîtes aux lettres des Cypriannais inscrits sur les listes électorales, base de données la plus fiable et actualisée dont dispose la commune, puis en points de retrait pour les résidents secondaires et autres personnes hébergeant de la famille...

Des initiatives originales pour préserver nos traditions

Le 1^{er} mai, pour que les Cypriannais ne renoncent pas à la tradition du muguet, la Ville, en partenariat avec plusieurs fleuristes, a lancé la campagne : "Pensez à réserver votre muguet".

Pour Pâques, de savoureuses recettes traditionnelles revisitées par deux chefs, dont un "Toque blanche", ont été diffusées sur le site et les réseaux sociaux de la commune : l'omelette originale de Pâques de Christian Cancel, chef du restaurant La Main à la Pâte, et le gigot d'agneau pascal de Tristan Tavernier, chef de la nouvelle brasserie La Tine.

Des autocollants "Vos commerçants prennent soin de vous" et "Stop covid" ont également été distribués à tous les commerçants pour qu'ils les collent sur leur devanture et informent ainsi le public que chez eux, les consignes sanitaires étaient respectées.





Initiative - Confinement

“Je passe mon APER en ligne !”

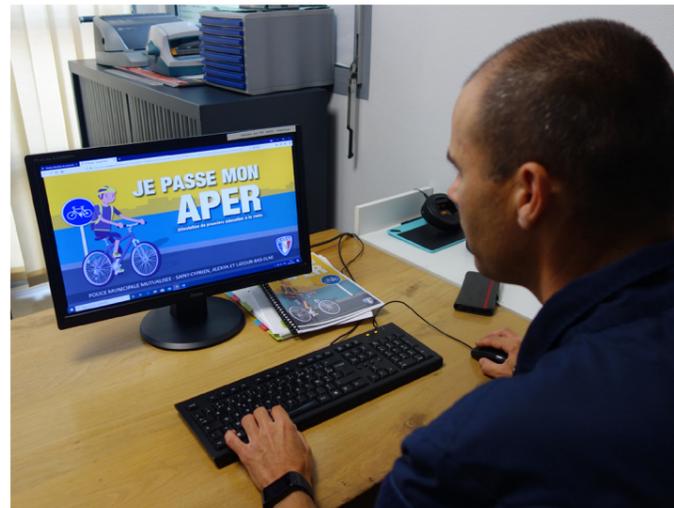
Très impliquée dans l'éducation à la sécurité routière de nos enfants, la Police municipale de Saint-Cyprien a mis au point, pendant le confinement, un dispositif en ligne innovant, qui a permis à de nombreux élèves de CM2 de décrocher leur “APER”.

Ils sont les “référénts sécurité routière” des petits Cypriannais. Et pour cause... Deux fois par an, du CP au CM2, ils interviennent dans chaque classe des écoles publiques et privées pour prodiguer aux enfants leur première éducation routière.

Leur objectif ? Permettre aux jeunes de décrocher, en fin de CM2, leur “APER” (Attestation de première éducation à la route), obligatoire en France. Une mission que Jacqueline, Lionel, Malik, Vincent, Christophe et Stéphane prennent particulièrement à cœur et qui, au-delà de la délivrance de l'attestation, permet aux policiers municipaux de jouer un vrai rôle éducatif et préventif.

Le confinement ayant suspendu les séances d'éducation à la sécurité routière dans les écoles et risquant de compromettre l'examen de passage de l'APER, l'idée est venue aux policiers municipaux de Saint-Cyprien de mettre au point un support permettant aux élèves de CM2 de réviser et de passer ledit examen en ligne. Ils ont ainsi créé le site “Je passe mon APER”, une initiative inédite, avalisée par les directeurs d'écoles et les enseignants, et qui a permis à de nombreux élèves d'obtenir leur attestation.

Une initiative qui pourrait aussi, à l'avenir, se centrer sur les révisions des règles de sécurité routière, à travers des fiches dynamiques et ludiques. Le projet est à l'étude.



TVCAT parle de Saint-Cyprien

Pour garder le lien avec les Cypriannais, un partenariat a été conclu avec la chaîne de télévision locale TVCAT. Il a notamment permis à la commune, pendant les longues semaines de confinement, de vous tenir informés en temps réel des mesures gouvernementales et locales ainsi que des initiatives des acteurs de la cité : commerces, associations, services publics... Une expérience positive et appréciée.



Avant d'entreprendre les fouilles, Jérôme Kotarba a fait un état des lieux extrêmement précis avec Benjamin Daniel, responsable du service Études et travaux à la mairie de Saint-Cyprien.



Une tombe datant probablement du Moyen âge a été trouvée.

Début de fouilles fructueux à Villerase

Avant le démarrage des travaux d'aménagement du site de Villerase, le terrain entourant la chapelle fait l'objet de fouilles archéologiques préventives. Une tombe et des ossements datant du Moyen Âge ont déjà été trouvés.

Comme le veut la loi encadrant les travaux sur les sites historiques, le terrain entourant la chapelle de Villerase fait, depuis quelques semaines, l'objet de fouilles archéologiques afin de déceler d'éventuelles traces d'occupation humaine qui risqueraient d'être détruites. Et ces recherches n'ont pas été vaines puisqu'une tombe et des ossements ont déjà été trouvés sur le côté sud de la chapelle, près de l'entrée.

Remontant très probablement au Moyen Âge, les éléments mis au jour doivent à présent être datés.

Les fouilles quant à elles se poursuivent, sous l'égide de l'INRAP, Institut national de recherches archéologiques. Elles consistent à sonder le pourtour de l'édifice, à la recherche d'ossements humains, de morceaux de poteries ou autres, ainsi que l'explique Jérôme Kotarba, ingénieur INRAP chargé de recherches.

Une fois cette mission terminée, le projet d'aménagement de la chapelle pourra démarrer. Il consistera à mettre l'édifice hors d'eau puis à en faire un lieu apaisant qui accueillera des petits concerts et des conférences.

Une plage sans tabac à Saint-Cyprien

Une portion de plage est désormais réservée aux non-fumeurs à Saint-Cyprien. Elle part de la Maison des associations (port) et s'étend sur une cinquantaine de mètres en direction de Maillol, jusqu'au premier épi. Elle est signalée par des panneaux.

Attention : aucune cigarette n'y est tolérée !

L'instauration de cette zone répond à une demande forte d'usagers de la plage, las de respirer, en bord de mer, de l'air pollué par le tabac et de trouver des mégots dans le sable...

En France, une soixantaine de plages fonctionnent déjà en mode “non-fumeur”, dont celles de La Ciotat (la première à en avoir pris l'initiative), La Rochelle, Royan, Biarritz, le Grau-du-Roi, Saint-Malo, Propriano, Ajaccio, etc.

De nombreux parents, les cautionnent pour protéger leurs enfants du tabagisme passif et préserver l'environnement.



Pour les zones de plage “fumeur”, des cendriers de poche sont disponibles aux postes de secours et à l'Office de Tourisme.



Le Maire entouré de ses huit adjoints.

Nouvelle équipe - Innovation et continuité

Le maire et les élus municipaux ont été élus officiellement lundi 25 mai, lors du conseil municipal d'installation, qui s'est tenu exceptionnellement à Grand Stade les Capellans pour respecter les consignes sanitaires de la première phase de déconfinement.

MERCI !!!

C'est Jean Gauze, le doyen des adjoints au Maire de Saint-Cyprien, qui a ouvert la séance et remis sa nouvelle écharpe tricolore à Thierry Del Poso. Avant de la revêtir, le "nouveau" maire a remercié ceux qui lui ont fait confiance, qui ont validé son bilan et adhéré à son projet. Il s'est dit « prêt à travailler en toute complémentarité avec la majorité issue des urnes, mais aussi avec ceux qui n'en font pas partie, dans le respect des règles démocratiques ».

Il s'est dit une nouvelle fois « entièrement dévoué à sa ville », une ville qui l'a vu grandir, dans laquelle il s'est construit. Une ville qu'il aime et qu'il veut « encore plus agréable, verte et rayonnante ».

Il a invité ensuite sa nouvelle équipe à se mettre à la tâche pour concrétiser les sujets sur lesquels il s'est engagé : l'amélioration

du cadre de vie, l'embellissement et la végétalisation de la commune, la sécurité, l'accompagnement des personnes vulnérables, l'encouragement des jeunes, la valorisation du tissu associatif et des clubs sportifs, la promotion de la culture catalane, la relance de l'économie locale fortement affectée par la période de confinement, le rayonnement du territoire, l'optimisation de la coopération intercommunale...

Les élus se sont montrés déterminés à poursuivre le développement harmonieux et maîtrisé de la commune, que tous souhaitent encore plus attractive et respectueuse de l'environnement.

Une ville encore plus agréable, verte et rayonnante !

Objectifs :

- Améliorer encore le cadre de vie
- Continuer à embellir, à aérer et à moderniser Saint-Cyprien
- Rendre la ville toujours plus sûre
- Protéger et accompagner encore mieux les personnes les plus vulnérables : les séniors, les femmes, les adolescents, les personnes isolées...
- Favoriser les conditions de la réussite des jeunes
- Valoriser le tissu associatif et les clubs sportifs
- Végétaliser et arborer les terres incultes pour reperméabiliser les sols
- Défendre et promouvoir la culture et les traditions catalanes
- Accompagner la relance de l'économie locale fortement affectée par le Covid 19 et le confinement, soutenir le développement économique
- Faire rayonner encore davantage notre territoire
- Associer tous les Cypriannais à la gestion de la commune
- Continuer à optimiser la coopération intercommunale

Nouvelle équipe

Innovation et continuité

Les élus de la majorité



Thierry Del Poso
Maire



Nathalie Pineau
Adjointe



Thierry Lopez
Adjoint



Pascale Guichard
Adjointe



Thierry Sirvente
Adjoint



Anne-Marie Pegar-Boix
Adjointe



Dominique Andrault
Adjoint



Marie-Claude Padros
Adjointe



Jacques Figueras
Adjoint



Jean Gauze
Conseiller municipal



Claudette Delory
Conseillère municipale



Joëlle Canavy
Conseillère municipale



Jean Roméo
Conseiller municipal



Marie-Thérèse Nègre
Conseillère municipale



Michelle Prats
Conseillère municipale



Amparine Berges
Conseillère municipale



Dominique Bouquet
Conseiller municipal



Mara Montaron
Conseillère municipale



Alain Magnier
Conseiller municipal



Jean-Michel Garrigue
Conseiller municipal



Frédéric Berliat
Conseiller municipal



Carole Del Poso
Conseillère municipale



Patrick Bruzi
Conseiller municipal



Damien Brinster
Conseiller municipal



Stéphane Calvo
Conseiller municipal



Katia Romagosa
Conseillère municipale



Adeline Serret-Sumalla
Conseillère municipale



Thylane Rodriguez
Conseillère municipale

Les élus de l'opposition



Ange Garcia
Conseiller municipal



Angèle Perez
Conseillère municipale



Jean-Marc Laignon
Conseiller municipal



Bernard Beaucourt
Conseiller municipal



Claudette Guiraud
Conseillère municipale

Nouvelle équipe

Les priorités de ce début de mandat

La nouvelle équipe municipale n'a pas attendu pour mettre ses premiers dossiers prioritaires dans la réalité. Des projets ambitieux, qui seront menés par étapes, dans la continuité des actions initiées lors du précédent mandat.

« La nouvelle équipe municipale étant officiellement installée, les premières actions sur lesquelles je me suis engagé vont pouvoir être concrétisées. Toutes celles sur lesquelles nous avons pu avancer pendant ces longues semaines de confinement ont été amorcées, dans les secteurs que nous considérons comme prioritaires : notre cadre de vie, la poursuite des travaux de rénovation de nos quartiers, notre sécurité, nos aînés, notre jeunesse, notre patrimoine, notre éco-engagement... Ces domaines, complémentaires les uns des autres, doivent être abordés simultanément, de façon harmonieuse, dans le cadre d'une vision globale de notre commune, avec cohérence et prévoyance. Notre ville doit bien sûr être belle et agréable, mais elle doit aussi répondre aux attentes de tous ses habitants, jeunes et moins jeunes, actifs et retraités, valides et handicapés. Nous nous y employons et tous les sujets que nous traitons le sont dans cette optique : un cadre et une qualité de vie inégalés, un environnement sain et préservé, une ville sereine et sûre, des jeunes et des seniors bien dans leur vie et protégés, des habitants impliqués. »

Thierry Del Poso



Les dossiers engagés

• CADRE DE VIE

- ✓ Mise en œuvre du **programme de végétalisation et d'embellissement des rues**, avec délivrance de permis de végétaliser. Ce dispositif sera déployé dès la rentrée (lire l'article p. 16).
- ✓ Désignation de **délégués de quartiers supplémentaires** (lire l'article p. 17) et création de **conseils de quartiers** avec un budget annuel autonome pour les travaux d'entretien et l'amélioration de la qualité de vie. L'appel à candidatures pour l'installation de nouveaux délégués est en cours.

• TRAVAUX

- ✓ Finalisation des **travaux de rénovation du baladoir**. Interrompu lors du confinement, le chantier a repris son cours (lire l'article p. 16).

Innovation et continuité

• SÉCURITÉ

- ✓ Installation de **bornes "Allo police"** dans tous les quartiers. Le projet est en cours.
- ✓ Poursuite de la **lutte contre les incivilités**. Une grande campagne de sensibilisation sera lancée d'ici la fin de l'année.

• PATRIMOINE

- ✓ Lancement des **travaux de préservation du patrimoine**, notamment à la **chapelle de Villerase**. Les fouilles préalables aux travaux ont commencé (lire l'article p. 7). Le chantier, qui va consister à mettre l'édifice hors d'eau et à en aménager les abords pour en faire un espace culturel et de détente, démarrera d'ici la fin de l'année.

• ÉCOLOGIE, ÉCO-ENGAGEMENT

- ✓ Instauration d'une **zone de plage sans tabac**. Le projet est finalisé (lire l'article p. 7).
- ✓ Intégration systématique et obligatoire, dans chaque programme immobilier à venir, de **30 % d'espaces verts ou boisés**. Les textes administratifs sont en cours d'élaboration.
- ✓ Aménagement de **"sentiers sensoriels"** au parc de la Prade et au Jardin des plantes. Le projet est en train d'être profilé.

• ENFANCE, JEUNESSE

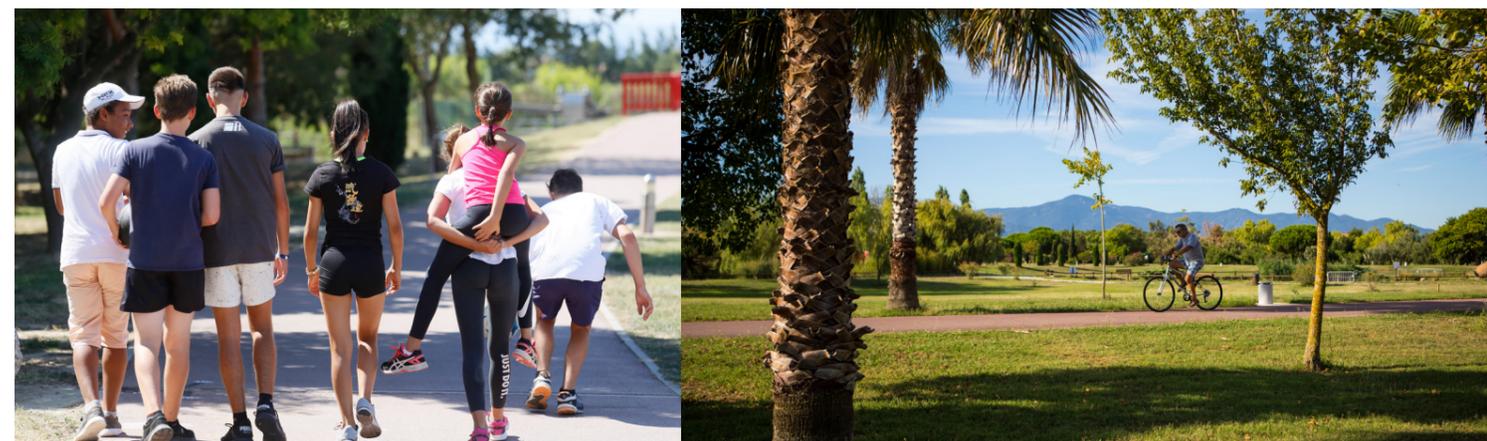
- ✓ Création d'un **Pass 11-25 ans** donnant accès aux installations sportives et culturelles de la ville en contrepartie d'actions d'intérêt communal, solidaire ou intergénérationnel. Ce pass sera opérationnel à la prochaine rentrée.
- ✓ Mise en place d'une **aide à l'obtention du permis de conduire ou de diplômes comme le BAF ou le BNSSA**, en contrepartie d'actions d'intérêt communal, solidaire ou intergénérationnel. Ce dispositif est en cours.

• SÉNIORS

- ✓ Aménagement de **parcours sportifs seniors** avec agrès spéciaux dans les parcs. Ce projet est en cours.
- ✓ Désignation d'un **référent senior par quartier**. L'appel à candidatures est en cours, ce dispositif sera opérationnel à la rentrée.
- ✓ Poursuite du déploiement du dispositif **"Saint-Cyprien ville aidante Alzheimer"**.

• DÉMOCRATIE DIRECTE

- ✓ Création d'un **conseil participatif** composé de délégués de quartiers, de référents seniors, d'élus et de résidents, et chargé d'évaluer les attentes précises de la population. Ce conseil sera officiellement créé dès que les délégués et référents auront été désignés. Il sera opérationnel d'ici la fin de l'année.



« Amorcer une relance durable et compétitive »



Après les longues semaines de confinement durant lesquelles l'activité de la plupart de nos entreprises et de nos commerces s'est arrêtée, l'heure est à la reprise. Mais à une reprise compliquée, entre mesures sanitaires toujours de mise et carnets de commandes loin d'avoir retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. La vie reprend, mais rien n'est facile, en particulier pour les commerçants et les professionnels du tourisme, qui ont été particulièrement pénalisés.

Des réponses adaptées aux besoins de nos acteurs économiques

« Cette reprise, mon équipe et moi-même avons décidé de la soutenir, via des actions adaptées aux besoins des acteurs économiques de notre territoire, rappelle Thierry Del Poso. Nous nous sommes, dès le début du confinement, pleinement mobilisés avec nos partenaires afin d'amorcer une relance durable et compétitive. Nous avons également, avec les équipes de Sud Roussillon, lancé un dispositif d'accompagnement des entreprises au montage des dossiers de demandes d'aides de l'État et de la Région, qui en a facilité et accéléré la perception. Nous réfléchissons enfin à la constitution d'un fonds de

relance spécial dont pourront bénéficier les structures les plus durement touchées par cette crise inédite. »

Attirer toujours plus de nouvelles entreprises

La zone d'activité Las Hortes, à Saint-Cyprien, continue de se développer. Les 17 entreprises qui y sont déjà installées vont être rejointes par plusieurs autres d'ici la fin de l'année. Un cabinet dentaire y a déjà ouvert. D'autres sociétés sont annoncées. Une zone de commerces et de services de 20 hectares supplémentaires est en projet.

« Ces implantations, dont certaines devraient concerner de belles enseignes, sont le résultat tangible de la politique d'attractivité que nous menons, poursuit Thierry Del Poso. L'hôtel d'entreprises que nous envisageons d'ouvrir en 2021, avec un espace partagé et des bureaux à loyers accessibles, en fait partie. Il sera un outil important de notre développement économique. »



Travaux du baladoir La quasi-totalité des plages rouvertes



Suspendus pendant le confinement, les travaux du baladoir ont repris leur cours. Ils devraient s'achever en octobre. La promenade du front de mer n'est pas encore accessible, mais les plages ont pratiquement toutes rouvert.

Après les deux mois de confinement, les travaux de rénovation du baladoir ont repris début mai. Le béton micro-désactivé (revêtement qualitatif qui doit habiller la totalité de la promenade) est en train d'être coulé.

La place Maillol et le quartier Rodin ont été "libérés" (ouverts au public même si les travaux ne sont pas complètement terminés). Les réseaux (d'eau potable, d'assainissement...) ont été remplacés. Les opérations restantes, notamment la pose de platelages (terrasses) de bois, du mobilier urbain (bancs, assises, rince-pieds, poubelles, range-vélos), de jeux pour enfants... seront menées à bien progressivement.

Les espaces verts devront quant à eux attendre l'automne pour être aménagés. La période propice à la plantation des végétaux (mars-avril) a été manquée du fait du confinement et aucune plantation ne peut être faite l'été. Les végétaux n'y survivraient pas.

Les plages, enfin, sont pratiquement toutes ouvertes au public. Après être restées fermées de longues semaines à cause des travaux et du dragage du port, elles sont de nouveau accessibles avec, pour la quasi-totalité, une baignade surveillée et encadrée. Les accès à la plage depuis le baladoir sont en train d'être finalisés.

Dragage du port

15 000 m³ de sable récupérés au fond du port

Régulièrement, le dragage du port est organisé afin de récupérer le sable qui s'y accumule du fait des mouvements de fond et des courants marins. Cette opération, menée en juin, a permis d'extraire près de 15 000 m³ de sable, qui ont ensuite été déversés sur les plages pour les "refaçonner" et compenser le phénomène d'érosion.



Pour toute information complémentaire, le service Études et Travaux de la mairie se tient à disposition au 04 68 37 68 00.



Le permis de végétaliser prend forme !

Afin de rendre nos rues plus vertes et fleuries, il sera bientôt possible de cultiver des plantes sur l'espace public, près de nos habitations. Le permis de végétaliser nécessaire pour cela sera disponible à la rentrée.

QU'EST-CE QUE LE PERMIS DE VÉGÉTALISER ?

C'est l'autorisation légale d'occuper l'espace public en y plantant des végétaux. Délivré par la mairie, il permet aux habitants d'embellir les abords des habitations : les trottoirs contre les façades, les entrées, les pieds des arbres situés à proximité. Leur titulaire doit signer la charte de végétalisation de la commune, qui tient lieu de convention.

QUELS ESPACES PUBLICS PEUT-ON VÉGÉTALISER ?

Les trottoirs devant les maisons, les pieds d'arbres...

QUI ?

Tous les habitants majeurs, mais aussi les entreprises, les associations... **Attention : ce permis est obligatoire pour fleurir l'espace public.**

QUOI ?

- Planter des végétaux en pleine terre dans des percées creusées spécialement par le service Voirie en pied de façades dans les trottoirs, après "débitumage" (enlèvement du revêtement du trottoir à l'emplacement du projet). **Attention : ce type de projet est soumis à conditions particulières selon la largeur des trottoirs (où une distance minimale est nécessaire pour la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite) et la présence ou non de réseaux souterrains.**

- Installer des bacs de plantations au sol
- Fleurir le pied des arbres

COMMENT ?

Une fois leur projet préparé, les résidents déposent à la mairie une demande de permis de végétaliser. Celle-ci est instruite par un comité d'élus et de représentants des services techniques, des espaces verts et de l'urbanisme. Si le projet est validé, le permis de végétaliser, est accordé pour une durée de 3 ans.

Le titulaire du permis choisit alors, avec les espaces verts, les végétaux les plus adaptés (à sélectionner sur une liste pré-établie). Si des opérations techniques sont nécessaires (percées dans le trottoir, installation de dispositifs pour faire grimper les plantes contre les façades...), elles sont réalisées par les équipes de la mairie.

ET APRÈS ?

Le titulaire du permis arrose ses plantations, les entretient, les taille, ramasse les feuilles, etc. S'il ne remplit pas ces engagements, plantes et supports sont retirés. Si une

percée a été réalisée dans le trottoir, elle est rebouchée... Définitivement.

Qu'est-ce qu'un espace public ?

L'espace public est constitué par les domaines qui appartiennent à la collectivité à laquelle ils sont rattachés (commune, communauté de communes...) et affectés à l'usage du public ou à un service public aménagé à cet effet. Il doit être respecté. Le dégrader expose à des poursuites.

A vous de jouer ! Fleurissez votre rue, aidez-nous à rendre notre ville plus verdoyante.

Le mot de Thierry Del Poso

Le permis de végétaliser permet non seulement de fleurir les rues et de les rendre plus agréables, il constitue aussi une formidable occasion de partage, de rapprochement des habitants. Au-delà de l'activité, que je sais très appréciée par nombre d'entre vous, qu'est le jardinage, il contribue à créer du lien social ce qui, à mes yeux, est très important. J'invite donc tous ceux qui le souhaitent à en faire la demande. N'attendez pas !



LES DÉLÉGUÉS DE QUARTIERS

Le réseau de délégués de quartiers monte en puissance

**Vous aimez marcher, faire du vélo, vous balader ?
Vous connaissez bien votre quartier ?
Vous avez le sens du contact ?
Vous êtes joignable et réactif ?
Devenez délégué de votre quartier !**

Afin d'améliorer encore notre cadre de vie, de nouveaux délégués de quartiers vont être installés. L'intérêt de cette initiative ? Apporter des solutions encore plus rapides et adaptées aux problèmes de voirie, d'espaces verts, d'éclairage public, d'incivilités... rencontrés par nos concitoyens au quotidien.

Un appel à candidatures est en cours. Les personnes intéressées peuvent aussi retourner le formulaire ci-dessous à la mairie ou contacter le service proximité par mail à :

proximite@mairie-saint-cyprien.com

Objectif : une meilleure réactivité

Les délégués de quartiers ont vocation à intervenir pour les problèmes techniques survenant dans leur quartier : chaussée ou trottoir détérioré, éclairage public défectueux, arbres ou haies gênantes...

Ils doivent être dans l'anticipation, repérer les dysfonctionnements et les faire "remonter" à la mairie pour qu'une suite puisse y être donnée rapidement. Mais ils doivent être aussi "forces de propositions", d'où le renforcement de leur équipe.

Dès qu'ils seront au complet, un annuaire des délégués de quartiers sera édité et tenu à disposition de la population. Pour compléter le dispositif, ils seront rejoints, au cours des prochaines semaines, par des référents seniors, dont l'activité sera centrée sur les personnes âgées. Un autre appel à candidatures sera lancé. Nous vous en tiendrons informés.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants

Les parents qui n'auraient pas encore inscrit leur(s) enfant(s) **nés en 2017** à l'école sont invités à le faire dès que possible. Ils doivent pour cela prendre contact avec le service Inscriptions de la mairie (**tél. 04 68 37 68 12**). Un dossier d'inscription leur sera alors envoyé par mail avec, si besoin, un dossier restauration scolaire. Ces dossiers devront être rapportés ensuite remplis à la mairie (village) avec les pièces suivantes : copie du livret de famille, pièces d'identité des deux parents, justificatif de domicile de moins de trois mois, copie du carnet de santé du ou des enfant(s) et, pour les enfants déjà scolarisés dans un autre établissement auparavant, certificat de radiation de cette autre école. Pour tout renseignement supplémentaire, contacter le service directement.

MAIRIE DE SAINT-CYPRIEN

Je souhaite être délégué(e) de mon quartier

Nom :

Prénom :

Quartier :

Adresse :

Tél.

E mail :

Le point sur la fibre optique

Livraison finale attendue au premier semestre 2021

Fortement retardé par des problèmes techniques, puis le confinement, le déploiement de la fibre optique avance. D'après le Conseil départemental 66, qui en a la responsabilité, tous les logements devraient être raccordés en juin 2021.

Le moins que l'on puisse dire est que le chantier joue de malchance... Après avoir annoncé le "fibrage" complet de Saint-Cyprien au premier trimestre 2020, le Conseil départemental des Pyrénées Orientales, qui en a la charge, a dû revoir son calendrier. La fibre ne sera finalement déployée en totalité dans la commune qu'au premier semestre 2021... Si tout se passe bien.

Selon Stéphane Clercq, directeur des systèmes d'information en charge de l'aménagement numérique au Département 66, « les déconvenues et problèmes techniques se sont accumulés sur les chantiers cypriennais. Mais ils sont résolus à présent ».

« Nous avons repris un rythme normal d'installation des équipements, assure-t-il, et remplissons nos objectifs. Nous avons installé 15 des 30 "armoires" (sous-répartiteurs optiques) qui desservent chacune jusqu'à 600 abonnés. Rien que sur le mois de juin, nous avons raccordé 804 logements et nous en aurons traité 1000 supplémentaires fin juillet. Nous aurons alors "fibré" plus de 4500 logements sur les 14500 que compte Saint-Cyprien. Les 10000 restants seront raccordés d'ici le premier semestre 2021. »

A savoir : Les "prises" (raccordements aux logements) sont déployées par secteurs. Or tous les secteurs ne sont pas traités en même temps. Concrètement, cela veut dire que si la maison de votre voisin est raccordée, la vôtre, si elle est rattachée à un autre secteur, ne le sera pas forcément en même temps.

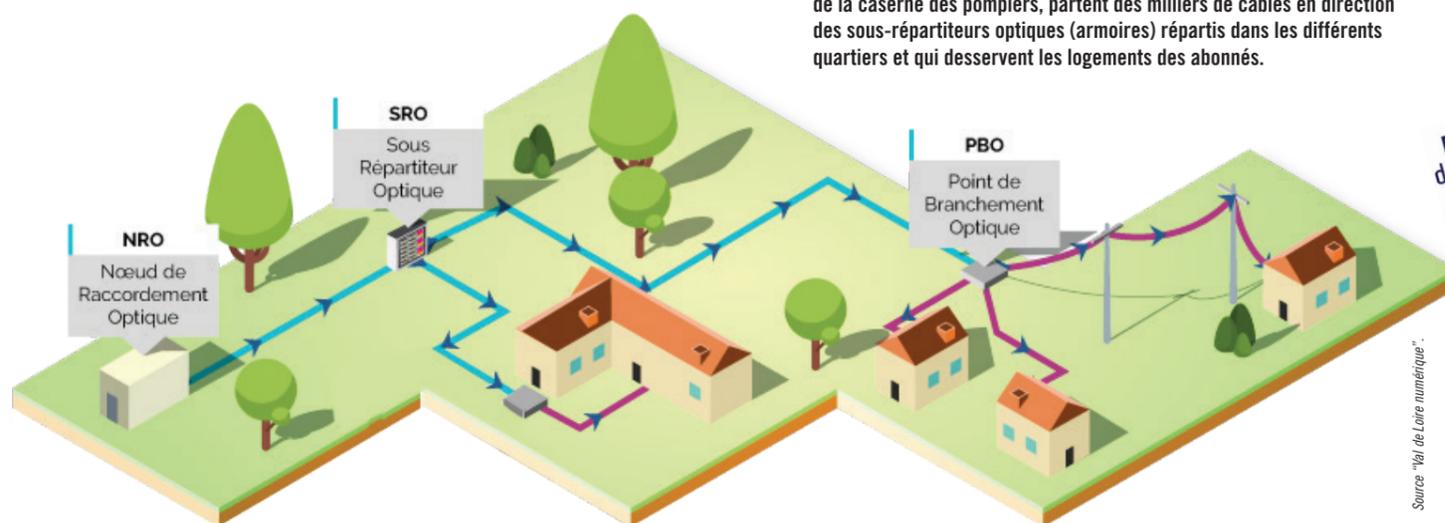
Un abonnement spécifique

"Raccordé" ne signifie pas que le logement bénéficie de la fibre automatiquement. Une fois ce raccordement finalisé, les personnes souhaitant disposer du "très haut débit" doivent souscrire un abonnement spécial auprès d'un fournisseur d'accès à internet. Les principaux FAI (fournisseurs d'accès à internet) sont présents à Saint-Cyprien. Il suffit de les appeler, de leur demander un devis et de choisir l'offre la plus adaptée, comme pour n'importe quel abonnement à internet.

Les "plus" de la fibre optique

- **Une vitesse de connexion élevée :** le débit, pour une connexion avec la fibre, est de 300 Mbits/seconde au minimum contre 1 à 15 Mbits/seconde avec l'ADSL. Les téléchargements sont donc beaucoup plus rapides avec la fibre (4 mn environ pour télécharger un film de 30 Go, contre 15 mn avec l'ADSL).
- **Une meilleure stabilité :** la fibre est moins sensible que l'ADSL aux perturbations du réseau.
- **La possibilité de se connecter à plusieurs simultanément dans le foyer sans difficulté.**
- **La télévision en très haute définition** (pour les TV passant par internet).

Du "nœud de raccordement optique" (NRO) situé, à Saint-Cyprien, près de la caserne des pompiers, partent des milliers de câbles en direction des sous-répartiteurs optiques (armoires) répartis dans les différents quartiers et qui desservent les logements des abonnés.



Source "Ici de Lore numérique".

Voies douces

Promenons-nous...

Envie d'évasion, de balades à vélo, en trottinette ou en roller... ? En amoureux ou en famille ? Les voies douces de Saint-Cyprien n'attendent que vous !

Quel meilleur moyen, pour percer les mystères de notre belle commune et découvrir ses petits coins de paradis, que d'emprunter ses sentiers ? A pied, à vélo ou à cheval, en couple, en famille (même avec de tout petits enfants ou des personnes à mobilité réduite) et à tout âge, ils offrent d'innombrables possibilités de balades, au gré de lieux insoupçonnés.

Pas moins de 75 km de voies douces sont accessibles à Saint-Cyprien. L'accès à la commune par voie verte est même possible depuis Canet-en-Roussillon et Argelès-sur-Mer. Et tous les sites-clés de la ville (campings, complexe sportifs, centres commerciaux, espaces verts et de détente...) sont reliés par des sentiers.

A emprunter sans modération, à son rythme et en toute liberté !



Six magnifiques itinéraires pour découvrir Saint-Cyprien et ses environs

■ LES BALADES FACILES

- **La boucle de Villerase**
2,7 km, 30 mn à pied, 8 mn à vélo :

Idéal pour une courte promenade à vélo, le sentier de Villerase offre un panorama magnifique sur la plaine du Roussillon, le massif des Albères, et la chapelle romane de Villerase.

- **La boucle du Pilou**
4,5 km, 55 mn à pied, 15 mn à vélo :

Un parcours village-nature à travers le temps, au gré de paysages témoins d'une activité remontant à l'époque gallo-romaine.

- **La boucle des Capellans**
6,4 km, 1h15 à pied, 20 mn à vélo :

Un point de vue original sur le littoral et la plaine du Roussillon et une occasion privilégiée de découvrir le très beau Jardin des Plantes.

■ LES BALADES DE NIVEAU MOYEN

- **La boucle d'Avallrich**
4,6 km, 55 mn à pied, 15 mn à vélo :

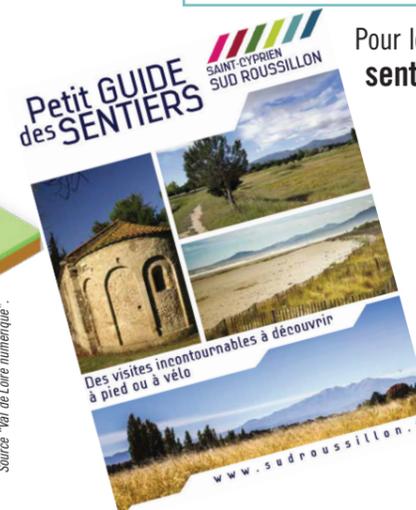
Une vue imprenable sur la plaine du Roussillon, entre Corneilla del Vercol et Montescot. Cet itinéraire sauvage mène à un espace naturel surprenant : la Prade de Montescot. **Attention, cette boucle comporte des passages non revêtus.**

- **La boucle de la Méridienne**
10,5 km, 1h55 à pied, 30 mn à vélo :

Rejoignant la plage en sortant des sentiers battus, le long du village, cet itinéraire permet de surfer entre mer et campagne.

- **La boucle dels Pobles**
10 km, 1h55 à pied, 30 mn à vélo :

Un panorama d'architecture méditerranéenne à travers trois villages : Alénia, Théza et Corneilla del Vercol, le long de sentiers bordés d'abricotiers, avec vue imprenable sur le Canigou.



Pour les itinéraires précis et les détails techniques des balades, pensez à télécharger **Le Petit guide des sentiers** (gratuitement) sur : <https://www.sudroussillon.fr/decouvrir-le-territoire/balades-et-sentiers>

Le mot de Thierry Del Poso

« Le développement de voies réservées aux déplacements non motorisés est un enjeu important pour notre commune, tant en termes de praticité pour les usagers, de plus en plus nombreux à les emprunter, qu'en matière de protection de l'environnement et de valorisation de notre territoire. Mon équipe et moi-même nous sommes, à ce titre, engagés fermement à développer le réseau de sentiers cypriennais. Aussi, après la voie douce longeant le boulevard Maréchal Leclerc, achevée récemment, une autre voie verte sera aménagée bientôt le long de l'Agouille de la Mar. Une grande balade à vélo sera organisée pour l'inaugurer. »

Chers amis,

C'est avec une grande émotion que notre nouvelle équipe municipale a pris officiellement ses fonctions, le 25 mai dernier. Merci à vous de nous avoir renouvelé votre confiance. Merci à tous ceux qui nous ont entourés, nous ont témoigné leur sympathie et nous ont aidés à faire de notre campagne une campagne positive, constructive et respectueuse. Merci d'avoir cru en notre projet.

Ce projet, nous le déclinons, comme je m'y suis engagé, avec méthode et détermination, dans l'unique objectif de faire de Saint-Cyprien une ville encore plus agréable à vivre, plus verte, et plus solidaire.

Nous n'oublions pas, non plus, ceux d'entre vous qui ont fait un autre choix. Nous sommes les élus de tous les Cypriennais et assumerons ce rôle avec respect. Merci à tous.

Liste Saint-Cyprien... naturellement : Thierry Del Poso et les élus du groupe majoritaire

Chers Cypriennaises, Cypriennais,

C'est dans un contexte particulier, que ces élections municipales 2020 ont eu lieu. Nombre de nos électeurs ne se sont déplacés en raison de cette pandémie.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien et leur confiance durant cette campagne particulière.

Notre objectif pour ces 6 années à venir est de ne pas vous décevoir, de pouvoir participer aux débats, de contribuer au dynamisme de notre ville qui en a tant besoin.

Nous ferons tout pour être une opposition constructive, sans renier nos et vos convictions dans la transparence la plus totale.

Liste Rassembler pour Saint Cyprien : Ange GARCIA, Angèle PEREZ, Jean-Marc LAIGNON

Chers habitants

Les élections municipales se sont passées dans un contexte tout particulier qui n'a pas permis de réaliser une campagne dans des conditions normales ; peu ou pas de réunions publiques, peu ou pas de rencontres et surtout aucun débat possible sur l'avenir de notre ville et une participation bien faible compte tenu des craintes liées à la pandémie.

Il n'est pas question pour nous de remettre en cause une élection qui est maintenant derrière nous.

Il s'agit dès aujourd'hui d'agir pour redonner de l'attractivité pour notre ville qui en a bien besoin, préserver les acquis, soutenir et redynamiser une économie locale foudroyée par les impacts de la crise sanitaire, protéger l'avenir des habitants.

Nous espérons pouvoir être associés aux débats, participer à des commissions, émettre des avis, amener des idées.

Être élus minoritaires, c'est aussi participer à la vie communale.

Nous aurons à cœur de respecter nos convictions en défendant les intérêts de tous avec une grande rigueur et sans politique partisane.

Liste Une Autre Voie- Bernard BEAUCOURT – Claudette GUIRAUD

Oui à la langue et à la culture catalanes ! Sí ! a la llengua i cultura catalanes !

Véritable socle de notre culture, de nos racines et de ce que nous sommes tout simplement, l'identité catalane est un trésor patrimonial incomparable, que nous devons défendre, préserver, perpétuer. Faites d'usages ancestraux, de coutumes et de traditions qui traversent le temps, elle nous relie les uns aux autres. Elle est aussi un élément d'ancrage à notre territoire, qu'elle contribue à faire rayonner.

Défendons, perpétuons le catalan ! Defensem i seguim amb el català !

Comme toute langue régionale, le catalan ne se réduit pas à une liste de mots que l'on pourrait traduire dans n'importe quelle autre langue sans en altérer le sens. Il correspond à une vision du monde, porteuse de valeurs profondes. Il est parlé par nombre d'entre nous. Par les anciens surtout, mais aussi et de plus en plus par des jeunes gens et des enfants. Il est, pour chacun de nous, un formidable outil d'ouverture et de lien intergénérationnel.

Pour préserver cette richesse qu'est le catalan, des mesures concrètes vont être mises en œuvre à Saint-Cyprien :

- Création d'une délégation à la langue et à la culture catalanes
- Présence accrue du catalan dans l'espace public (signalétique, communication...)
- Rajout du nom des rues du centre historique en catalan sur les pancartes
- Rajout du terme "Casa de la vila" (hôtel de ville en catalan) sur la façade de la mairie
- Intégration d'une rubrique en catalan dans le bulletin municipal
- Intégration de textes en catalan sur le maximum de supports de communication de la mairie
- Développement de l'enseignement du catalan pour tous les âges
- Promotion de la culture et des traditions catalanes lors des festivités
- Soutien aux activités traditionnelles catalanes
- Introduction de plats catalans dans les cantines scolaires, pour soutenir les productions agricoles et artisanales locales
- Présence du drapeau catalan sur la devanture des bâtiments publics

Le mot de Thierry Del Poso

“ *Le catalan, pour être préservé, ne doit pas rester cantonné à la sphère éducative et à l'usage privé qu'en font certaines familles, même si cet usage familial est très important. Pour les personnes qui l'apprennent, il doit vivre et occuper l'espace public, culturel, social... Il doit être diffusé, visible, légitimé. C'est pourquoi je me suis engagé à lui (re)donner toute sa place dans notre commune. Nous allons procéder progressivement mais sûrement, car nous sommes déterminés à enclencher une dynamique positive, un "cercle vertueux" pour préserver ce patrimoine précieux.* ”

La paraula de Thierry Del Poso

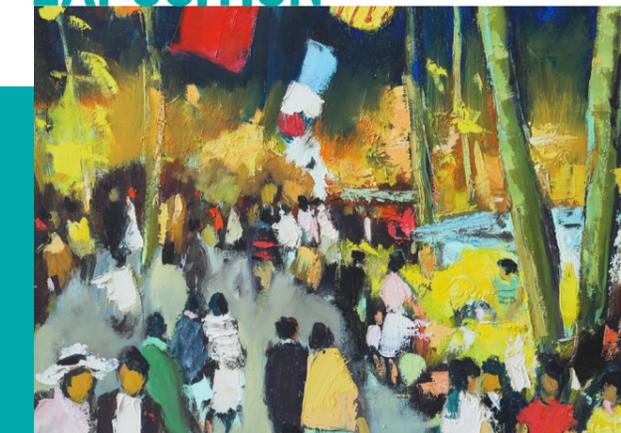
“ *El català, per ser preservat, no s'ha de limitar a l'àmbit educatiu i a l'ús privat en unes famílies, encara que aquest ús sigui molt important. Per a aquells que l'aprenen l'idioma ha de viure i omplir l'espai públic, cultural, social... ha d'ésser difós, visible, legítimat. Així, em vaig comprometre a (re)donar-li tot el seu lloc dins la nostra vila. Actuarem de manera progressiu però amb fermesa, puix que estem decidits a engegar una dinàmica positiva, un "cercle virtuós", perquè estic determinat en preservar i promoure el patrimoni català.* ”

Les peintres du Roussillon à l'honneur

C'est avec une très belle exposition consacrée aux peintres du Roussillon que les Collections de Saint-Cyprien rouvrent au public. Scènes d'intérieur, traditions populaires..., les œuvres qui la composent, signées Germain Bonel, Louis Delfau, Etienne Gony, Charles Lafay ou encore Martin Vivès, rendent un magnifique hommage à notre région et aux hommes qui l'ont façonnée au fil du temps.

Les Collections de Saint-Cyprien, rue Emile Zola (village) - Tél. 04 68 21 06 96
Du 11 juillet au 27 août 2020, de 15h à 19h (fermeture le lundi)

EXPOSITION



RESTAURATION

**La Tine**

Au menu de cette nouvelle table du village : une cuisine créative à base exclusivement de produits frais, des saveurs subtiles et de la bonne humeur. Bref, un endroit où l'on vient pour se faire du bien. Créée par Claude Capallères, Éric Caulo et Tony Lazo, trois bons vivants passionnés de rugby, cette brasserie propose une cuisine raffinée. Ses spécialités : le gaspacho, la pluma ibérique, les poissons du jour et pour le dessert, une tarte à la rousquille "à tomber"... De plus, l'établissement joue à fond la carte locale en s'approvisionnant au maximum auprès des commerçants de Saint-Cyprien et sa terrasse est incroyablement agréable...

Ouvert tous les jours (sauf le mercredi) jusqu'à 14h30 à midi et de 19h30 à 22h le soir.

6, rue Jules Romain (Place de la République, village)

Tél. 09 88 03 74 96

RESTAURATION

**Passion pizza**

Cypriannais depuis quelques mois, Nathalie Mikailowice et Michel Chanteloup avaient pour projet de faire de la qualité à emporter. Voilà qui est fait. Leurs pizzas-maison ne sont faites qu'avec d'excellents produits et leurs pâtisseries (aragostines, cannolis...) viennent des meilleurs fournisseurs d'Italie. Leur carte change régulièrement et ils réservent à leurs clients un accueil souriant ! A découvrir.

Ouvert de 12h à 14h et de 18h à 21h

15, place des Évadés de France - Tél. 04 68 81 06 58

BOULANGERIE

**Le Moulin de Saint-Cyprien**

Séduits par notre commune, Abdellatif et Naïma Irhorman ont repris la boulangerie "Au feu gourmand", qu'ils ont rebaptisée "Le Moulin de Saint-Cyprien". Ils cherchaient une ville à taille humaine, à la fois calme et animée. « Saint-Cyprien réunit ces deux qualités, se réjouit Abdellatif. Le rythme intense de l'été est compensé agréablement par la saison hivernale, qui nous permet de travailler plus tranquillement. » Leurs spécialités ? Les fougasses, les bras de Vénus et la fameuse baguette "tradition du chef" à base de levain de seigle.

Ouvert 7j/7 de 6h30 à 20h en non-stop

27 boulevard François Desnoyer, Résidence les Portes du Soleil, rond-point Maillol (Plage)

Tél. 04 68 21 55 55

PLOMBERIE

**Ash plomberie**

Plombier à Saint-Cyprien depuis 2015, Salem Hassani vient de s'installer dans de nouveaux locaux fonctionnels au cœur du village. Il y propose des services de plomberie générale (installation et dépannage), intervient sur les dispositifs de chauffage et de climatisation et assure la rénovation complète des salles de bain. Ses délais de dépannage sont de 24 à 48 heures.

Ses devis sont livrés en 24 heures.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

13, place des Évadés

Tél. 07 82 46 49 33

TATOUAGES

**Le Lion noir**

Designer-illustratrice, Marie Escames a "glissé" vers le tatouage tout naturellement. « Les dessins que j'exposais étaient souvent achetés par des personnes qui souhaitaient se les faire tatouer, explique-t-elle. Je me suis alors plongée dans cet univers singulier. J'ai suivi une formation auprès de tatoueurs réputés, avant d'ouvrir mon propre studio, "Le Lion noir Tattoo". » Elle y réalise des tatouages aux formes géométriques avec effets graphiques.

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 18h (sur rendez-vous)

2, rue Jean de La Fontaine - Tél. 07 87 35 13 32

RESTAURATION

**Le Sushi bar**

Ce nouvel établissement propose des spécialités à emporter. Son propriétaire, Olivier Lesur, travaille exclusivement avec des poissons et légumes ultra frais. Il s'approvisionne, localement. Sa carte est complète et variée : maki, futomaki, californie, maki green, nigiri, sashimi, gunkan, chirashi... et en dessert, un excellent mochi vanille-passion-thé vert. A savourer !

Ouvert lundi, mardi et mercredi de 11h30 à 14h ; jeudi et vendredi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h ; samedi et dimanche de 18h30 à 22h.

24 bis avenue du Roussillon

Tél. 06 71 39 46 11

SECRETARIAT INDÉPENDANT

**Fa Admin 66 - Stéphanie Burtey**

C'est en échangeant avec des professionnels cypriannais que Stéphanie Burtey a eu l'idée de proposer des services de secrétariat indépendant : secrétariat pur, mais aussi saisie et suivi de dossiers, rapprochements bancaires et déclarations de TVA. Son intervention commence systématiquement par une étude des besoins de ses clients.

Tél. 06 58 20 22 98

BIEN-ÊTRE

**Free Life Concept**

Ils travaillent sur l'équilibre alimentaire, la silhouette, le tonus et l'énergie, mais accompagnent aussi les sportifs et collaborent avec des praticiens. Tous deux passionnés, Joël et Sabrina Gaston se sont spécialisés, à travers leur "Free Life Concept", dans les compléments alimentaires made in France et surtout les "cuisinables", compléments à intégrer aux petits plats maison. Tout cela, bien sûr, est suivi de très près, avec un bilan-forme pour commencer puis un accompagnement gratuit.

Sur commande, livraison en 72h maxi.

30, rue Francis Carco, villa 27

Tél. 06 61 46 85 75

Plus d'espace pour nos commerces

Tous les jours



ZONE PIÉTONNE EXCEPTIONNELLE

Fermeture du quai Rimbaud aux véhicules à partir de 12h



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Standard-renseignements
04 68 37 68 00

SERVICE EMPLOI

04 68 37 68 39

SERVICE PROXIMITÉ

04 68 37 68 88

RÉGIE MUNICIPALE

04 68 21 11 52

URBANISME

04 68 37 68 28

CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE (CCAS)
04 68 37 68 16

POLICE MUNICIPALE

04 68 37 37 30

MÉDIATHÈQUE

PROSPER MÉRIMÉE

04 68 37 32 70

OFFICE DE TOURISME

04 68 21 01 33

MAISON DES ASSOCIATIONS

04 68 37 25 02

CAPITAINE

04 68 21 07 98

MAISON DES JEUNES

07 60 14 75 62

ECOLE DE MUSIQUE

04 68 37 29 61

GRAND STADE

04 68 37 32 00

SUD ROUSSILLON

04 68 37 30 60

CAMPING MUNICIPAL

04 68 21 23 50

MUSÉE

04 68 21 06 96

ESPACE AQUASUD

04 68 21 50 24

